



Protection civile

La protection civile vaudoise (PCi) est composée actuellement de 14 régions dotées chacune de la personnalité juridique, sauf Lausanne-District qui dépend directement de l'administration communale. Le projet de modification de la loi, accepté en novembre 2014 par le Grand Conseil Vaudois, définit une réorganisation de la Protection civile en **10 Organisations régionales de Protection civile (ORPC)** calquées sur le découpage des districts. Ces régions ont à leur tête un comité directeur (CODIR), dans lequel siègent les représentants des communes s'y rattachant; il est chargé de prendre les décisions les plus importantes en matière d'organisation, de finances ou de gestion. Un Commandant de région, portant le grade de major ou de lieutenant-colonel selon l'importance des effectifs qu'il conduit, est chargé des aspects techniques et de la conduite.

Pour la Région, l'ORPC fait partie de l'Association Sécurité Riviera. L'association constitue la plate-forme sécuritaire regroupant les 4 corps-métiers (Police, Ambulance, Service du Feu et Protection Civile) pour les dix communes de la Riviera.

La Protection civile Riviera a rejoint les rangs de l'organisation régionale au 1er avril 2011 et s'est étendue par contrat de droit administratif aux trois communes du Pays-d'Enhaut le 1er janvier 2016 pour devenir l'Organisation Régionale de Protection Civile Riviera ? Pays-d'Enhaut.

Tâches de la protection civile :

- mise à disposition de l'infrastructure de protection et des moyens d'intervention permettant de transmettre l'alarme à la population
- assistance aux personnes en quête de protection et aux sans-abri
- protection des biens culturels
- appui aux autres organisations partenaires
- aide à la conduite et logistique, à titre de renfort
- remise en état après les événements dommageables de grande ampleur
- interventions et prestations au profit de la collectivité

Le lien avec le Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM) est évidemment étroit, notamment au plan de la formation. Les personnes accomplissant un service sont formées de manière adéquate au sein de la protection civile; des entraînements réguliers leur permettent de se préparer en vue d'éventuelles interventions. L'équipement et le matériel sont adaptés à la diversité des tâches. En savoir plus ...

⋮

Pour vous répondre :

- Cdt Protection Civile Riviera ? Pays-d'Enhaut : maj François Fleuti
- Cdt cp Pays-d'Enhaut : app Catherine Pilet
- Rempl du cdt cp Pays-d'Enhaut : cap Nicolas Burri



Protection Civile Riviera ? Pays-d'Enhaut

Rue du Lac 118

Case postale 434

1815 Clarens

Tél + 41 21 966 84 50

Fax + 41 21 966 83 06

Courriel : orpcrivpde@securiv.ch

Internet : www.pci-rivpde.ch